



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Vienne



Madame Pierrette LARIVAILLE
Présidente de la Commission Particulière
du débat public
31, Place de la République

87000 LIMOGES

LIMOGES, le 3 octobre 2006

SG 2006-616-TR/MND

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que le Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne, réuni le 2 Octobre 2006 a approuvé à l'unanimité le projet de ligne ferroviaire LGV Limoges-Poitiers.

Il n'est pas, en revanche, dans nos attributions de choisir tel ou tel tracé.

L'essentiel étant de relier Limoges à Paris en 2 heures. Après l'abandon des projets du Y renversé et du POLT, il est urgent que cette solution soit retenue et mise en œuvre le plus tôt possible. Il en va de l'Aménagement du Territoire et du maintien de l'agglomération de Limoges par rapport à ses deux consœurs Toulouse et Bordeaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT,

G. REBEYROLE